



Ottawa, le 14 août 2009

AVIS DES DOUANES 09-020

Fermeture d'entrepôts d'attente routiers (Sommerville (Hartland), Nouveau-Brunswick)

1. L'objectif de cet avis est de vous informer qu'à partir du 28 août 2009, la compagnie Day & Ross Incorporated, située au 14582, Autoroute Trans canadienne, Sommerville (Hartland), Nouveau-Brunswick, abandonnera sa licence d'exploitant d'entrepôt d'attente routier. L'Agence des services frontaliers du Canada a décidé de ne pas faire la publicité pour un nouvel entrepôt d'attente routier à ce point d'entrée.
2. Ainsi, en date du 29 août 2009, tous les transporteurs routiers cautionnés qui transportent du fret commercial en douane en vue de le faire dédouaner au port de Sommerville (Hartland), Nouveau-Brunswick, devraient déclarer dans un autre entrepôt d'attente routier.
3. Veuillez envoyer vos questions concernant cet avis à :

Pat Gallivan
Agent de service des programmes de district
District du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick
Agence des services frontaliers du Canada
650, rue Main, bureau 5
Woodstock N-B E7M 2G9

Téléphone : 506-324-8685

Pensez à recycler!



Imprimé au Canada